

Communiqué

Mariage Alstom / Siemens - Sylvain Ducret, Maire d'Ornans réagit à l'annonce de la décision de la commission européenne

Le veto de la commission européenne est confirmé !

Non, il n'y a rien d' « extravagant », pour reprendre le terme du Premier Ministre, à l'annonce de la décision.

Il faut désormais avoir l'humilité de reconnaître une erreur, même si cette décision est une défaite pour le Président de la République Emmanuel MACRON, qui a été promoteur du retrait de l'Etat du capital d'abord lorsqu'il fut ministre de François HOLLANDE, puis jusqu'à aujourd'hui partisan de ce « transfert » de notre champion français.

Nous étions très nombreux à dénoncer le projet de fusion Alstom/Siemens Mobility. Il s'agissait d'ailleurs davantage d'une absorption par le groupe allemand que d'une fusion.

Avec ce projet, il n'y avait pas de lisibilité dans la stratégie industrielle, pas assez non plus de concertation ni de transparence. Pas assez de garanties pour les salariés auxquels nous devons penser en priorité.

Et la soirée débat organisée par France Bleu et la Ville d'Ornans il y a quelques semaines à Ornans le confirmait.

Les propos du Président de la Commission d'enquête parlementaire à l'Assemblée nationale Olivier MARLEIX et du rapporteur de la Commission d'enquête au Sénat Martial BOURQUIN, qui avaient fait le déplacement à notre invitation, étaient sans équivoque. Es qualité, ils avaient toute légitimité pour parler au nom de tous les parlementaires de France sur le sujet.

Pas de lisibilité non plus sur ce qu'avait à gagner l'un des fleurons de notre industrie française.

Au fond, la décision de la commission européenne n'est pas une surprise. Elle est donc un soulagement. Elle me paraît donc sage et n'évite cependant pas moult interrogations pour l'avenir.

Le vrai sujet, c'est de savoir quelle est la politique de la France pour notre industrie ? Pourquoi l'Etat s'est-il désengagé de la sorte du capital d'Alstom et a poussé à cet échec ?

Les élections européennes du 26 mai devraient être l'occasion d'un véritable débat sur la stratégie industrielle en Europe : les entreprises européennes sont soumises à une concurrence déloyale sur le marché intérieur communautaire alors que la société chinoise CRRC dispose d'un monopole sur le marché intérieur chinois. De plus, CRRC, n°1 mondial du secteur ferroviaire, bénéficie d'aides de l'Etat chinois, notamment pour conquérir des marchés extérieurs, alors que les entreprises européennes ne doivent recevoir aucune aide de leurs Etats au titre de la concurrence libre et non faussée.

Faut-il cependant condamner par avance toute idée d'un « Airbus du rail » ? Si la France et l'UE avaient une stratégie industrielle, celle-ci ne reposerait-elle pas – outre le « Buy european Act » - sur la création d'un champion européen capable de résister à la mondialisation et, par-là, de sauvegarder les emplois industriels en Europe ?

Alstom sera sans nul doute encore au cœur du débat.

Dans un courrier de ce 6 février, Henri-Poupart LAFARGE, PDG d'ALSTOM, indique que le groupe « a l'intention d'accroître ses investissements et ses innovations afin de continuer à offrir les solutions les plus adaptées aux besoins de nos clients français et internationaux pour faire face à l'évolution rapide du marché de la mobilité »... et d'ajouter plus loin «Les fondamentaux d'ALSTOM sont très solides. ALSTOM restera totalement engagé pour développer des solutions de mobilité toujours plus compétitives, propres et innovantes pour demain ».

Pour l'heure, je me réjouis que les commandes soient là et que le plan de charge présenté début janvier lors de ses vœux par le directeur du site d'Ornans soit des plus rassurants à court terme.

Ornans est fière d'Alstom et de son tissu industriel en général qui font partie de son histoire passée et bien actuelle. De l'histoire humaine aussi de notre belle Cité. Le site d'Ornans fêtera cette année ses 100 ans.